Récits de naufrages, incendies, tempêtes et autres évènements de mer (2e édition) – Auteur : Levot Prosper 1808-1878 – Editeur : Challamel aîné (Paris) – 1878 – sources : gallica.bnf.fr
– droits : domaine public

NAUFRAGE DE LA FLUTE LA CARAVANE

21 octobre 1817

La flûte de la marine de l'État *la Caravane*, capitaine **Le NORMANT de KERGRIST,** lieutenant de vaisseau, se trouvait, le 21 octobre 1817, à près de 20 lieues dans l'est du Vauclain (Martinique), et faisait route à l'ouest, sous petites voiles, avec bonne brise du nord, et temps clair, lorsque, le 22, à une heure et demie du matin, le vent augmenta et le temps s'obscurcit ; le capitaine fit aussitôt prendre la cape sous la misaine, le petit foc et le grand hunier, le bord au large. A 3 heures, le vent augmenta de nouveau ; on fit route à l'est, afin de s'éloigner de terre dans le cas d'un coup de vent. On faisait dix nœuds quand on fut obligé de serrer le grand hunier. Le capitaine fit dès lors gouverner au S.-E., transfiler toutes les voiles sur leurs vergues, et tout fut préparé pour recevoir le coup de vent qui s'annonçait.

A 6 heures et demie, les mâts de hune tombèrent, la misaine et le petit foc furent enlevés. On coupa alors le mât d'artimon dont la chute n'empêcha pas le bâtiment de venir en travers ; les faux sabords furent enfoncés, la batterie remplie, et l'on trouva dix pieds d'eau dans la cale. Ordre fut donné de couper le grand mât, et le bâtiment fut soulagé. On avait l'espoir de conserver le mât de misaine, mais bientôt un tourbillon l'enleva ; dans sa chute, il cassa les jas des deux ancres et même le bossoir de tribord ; les câbles de ces deux ancres furent coupés, dans la crainte que les bosses et saisines ne vinssent à manquer.

On parvint à dégager le gréement du mât de misaine ; celui des deux autres mâts était rendu libre depuis longtemps : aussi leurs tronçons ne fatiguèrent-ils point l'extérieur du bâtiment. Les saisines des drômes et du grand canot avaient été doublées sur le pont ; toutes les pompes garnies et les voiles de rechange doublées et clouées sur les panneaux ; enfin, pour le moment, il n'y avait plus qu'à s'occuper de pomper et d'épisser les câbles coupés.

A 4 heures du soir, le capitaine eut la satisfaction de voir les pompes étanches et le bâtiment ne faisant point d'eau ; mais, à 5 heures, quelle fut sa surprise lorsqu'il aperçut la terre à moins de 3 lieues sous le vent. Ses deux extrémités furent relevées, l'une au S.-O., l'autre au N.-O. du compas. Les vents avaient soufflé du N. au S.-O. dans l'ouragan, et *la Caravane* était rapportée à terre avec une force incalculable par la lame et les courants. Le vent était alors au S.-E., et le bâtiment lui présentait le côté de bâbord ; ainsi que la mer, qui était très houleuse, il le jetait dans le N.-O. Ce concours de contrariétés obligea à laisser arriver de manière à doubler la pointe relevée au S.-O., reconnue pour la pointe d'Enfer. Le grand canot, qui était sur le drôme, fut mâté, et, à l'aide de ses Voiles et d'un perroquet établi sur un mâtereau, le bâtiment arriva. On le tint gouvernant jusqu'à ce que le vent, déjà beaucoup tombé, passant à l'E.-S.-E. et ensuite à l'est, enlevât l'espoir de le sauver. Le vent et surtout la mer le jetèrent rapidement en travers sur une côte garnie de récifs s'étendant à plus d'une demi-lieue de terre, et sur laquelle le hasard seul pouvait faire rencontrer un mouillage. On ne cessa de sonder. Enfin, à 9 heures et demie, ayant trouvé un fond de sable par 9 brasses d'eau, à une encâblure et demie des récifs qui formaient une longue chaîne suivant le gisement de la côte, et qu'il était impossible de doubler, le capitaine se décida à mouiller les quatre ancres ; deux tinrent bon un instant, mais la violence de la mer les fit bientôt chasser, et *la Caravane* tomba en travers sur les récifs. Les lames qui la couvraient déferlaient avec une telle force, qu'en dix minutes elle fut séparée en trois parties. L'avant jusqu'aux passavants fut emporté à une portée de fusil de la poupe, et le centre à petite distance, sur les récifs. Dans ce moment horrible, plusieurs personnes furent enlevées par la mer et les débris ; il était alors environ minuit, et la nuit était assez obscure pour qu'on ne distinguât pas le rivage.

N'ayant pas l'espoir de sauver tout l'équipage, le capitaine laissa libres ceux qui avaient dû suivre les débris sur lesquels un très petit nombre parvint à terre. La plus grande partie resta cependant près du capitaine, sur l'arrière du bâtiment, où tous passèrent une nuit affreuse, couverts par la mer et menacés à tout instant d'être emportés par les lames qui se succédaient rapidement. Le jour parut enfin, et le capitaine reconnut qu'avec de l'ordre et du courage, il serait possible de sauver même les enfants. Il désigna des maîtres et des matelots pour travailler, sous la direction des officiers, à la construction de petits radeaux ; un canot, qui avait été jeté en travers sur l'arrière, fut mis à la mer et, pour ainsi dire, transporté par les matelots au delà des récifs. A 10 heures du matin, trois femmes, leurs enfants et plus de quarante hommes étaient à terre. A 3 heures de l'après-midi, il ne restait avec le capitaine que dix-huit personnes. La mer étant devenue très grosse, il prit la résolution d'abandonner, avec ces malheureux, la poupe du bâtiment pour se placer sur ce qui restait du centre, au milieu des récifs, afin d'y passer la nuit, le canot n'étant plus en état de leur porter du secours avant d'être réparé. Il s'était établi au milieu de ces débris, lorsqu'une pirogue armée par des nègres, la seule qui fut restée aux environs, vint dans les brisans pour sauver les dix-neuf personnes qui s'y trouvaient. Quelques planches furent amarrées et formèrent sur les dangers une espèce de pont au moyen duquel elles gagnèrent la pirogue qui, en trois voyages, les mit toutes à terre.

Neuf hommes avaient péri. De ce nombre était M. **SIMÉON**, jeune enseigne qui promettait à la marine un officier distingué. Les officiers et l'équipage avaient rivalisé de courage et de dévouement. M. le lieutenant de vaisseau **FOURNIER**, second du capitaine, constamment occupé des moyens de transporter au delà des récifs les femmes, les enfants et les personnes qui ne savaient pas nager, avait été sauvé lui-même par un matelot au moment où, épuisé de fatigue, il coulait dans les brisans. L'enseigne **LESPERT**, qui, au moment de la séparation du bâtiment, avait été emporté par les débris et avait eu le bonheur de gagner la terre avec plusieurs personnes, s'était empressé, malgré ses blessures, de se jeter au secours des malheureux qui n'avaient plus la force d'atteindre le rivage, et c'est à lui qu'on avait dû l'envoi de la pirogue. L'enseigne **Le GRANDAIS** avait fait quatre voyages, escortant à la nage, au milieu des récifs, les frêles radeaux sur lesquels on ne pouvait placer qu'une seule personne à la fois ; il avait ainsi contribué particulièrement à sauver deux femmes et un enfant ; à bout de forces, il avait été embarqué. L'élève **CLÉRY**, emporté à la mer en même temps que M. **LESPERT**, s'était accroché à une partie des débris, y avait passé la nuit avec quelques hommes, et les avait conduits à terre le lendemain au moyen d'un radeau que lui et M. **ROSÉ**, commis aux revues, avaient établi. Le contre-maître **PAULIN** avait conduit au delà des récifs un enfant et sa malheureuse famille.

Les naufragés arrivèrent à terre entièrement nus, brûlés par l'ardeur du soleil et couverts de contusions. Quoique très souffrant lui-même, M. le chirurgien-major **BOURSIN** se multiplia pour soigner les malades et les blessés. L'ouragan avait dévasté la colonie, et ses habitants étaient en grande partie ruinés. Quoi qu'il en soit, ils ne songèrent pas à leur propre situation , et beaucoup d'entre eux, à l'exemple de MM. **de PUYFÉRAL**, **de BLANCROIX, de RAINVILLE** et **PORÉE** offrirent aux naufragés une hospitalité qui leur permit de se remettre de leurs fatigues et de leurs blessures.

Le roi, sur la proposition du ministre de la marine, nomma chevaliers de la Légion d'honneur MM. **FOURNIER, Le GRANDAIS, LESPERT** et le contre-maître **PAULIN**. Le capitaine **Le NORMANT de KERGRIST,** traduit le 8 avril devant un conseil de guerre, fut acquitté honorablement. Déjà chevalier de Saint-Louis, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 6 mai suivant.